

HONORAIRES

(applicables au 01/04/2017)

VENTE (TVA de 20 %)

Les honoraires sont intégralement à la charge du vendeur

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
De 1€ à 50.000 €	10 % TTC
De 50.001 € à 100.000 €	8 % TTC
De 100.001 € à 150.000 €	7 % TTC
De 150.001 € à 200.000 €	6 % TTC
De 200.001 € à 250.000 €	5 % TTC
250.001 € et plus	4 % TTC

Estimation: sur devis

LOCATION (TVA 20 %)

Immeubles à usage d'habitation

Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail, rédaction de l'état des lieux d'entrée

- Bailleur : 1 mois de loyer hors charges TTC, cette somme ne pouvant pas dépasser 11€/m² Soit <u>Visite + Dossier + Bail</u> : Maximum de 8€/m² et <u>Etat des lieux d'entrée</u> : 3€/m²
- Locataire: 1 mois de loyer hors charges TTC, cette somme ne pouvant pas dépasser 11€/m²
 Soit <u>Visite + Dossier + Bail</u>: Maximum de 8€/m² et <u>Etat des lieux d'entrée</u>: 3€/m²
- Immeubles à usage professionnel ou commercial :
- Locataire: 2 mois de loyer hors charges + TVA 20%

GESTION LOCATIVE (TVA 20 %)

A la charge du propriétaire

- Pour 1 lot : 8 % TTC des sommes encaissées, hors assurance loyers impayés
- ➤ De 2 à 5 lots : 7 % TTC des sommes encaissées, hors assurance loyers impayés
- ➤ De 6 à 10 lots : 6 % TTC des sommes encaissées, hors assurance loyers impayés
- Plus de 10 lots : 5 % TTC des sommes encaissées, hors assurance loyers impayés

La possibilité d'assurer un locataire reste soumise à l'acceptation du dossier par la compagnie d'assurance